

# République Islamique de Mauritanie

## MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

### La Société Nationale de Distribution de Poissons

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société Nationale de Distribution de Poissons (SNDP) au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) envisage, le lancement de cet appel d'offre national (DAO n°02/SNDP/MPEM/2014) en vue de la réalisation de travaux de construction d'une plateforme logistique à Nouadhibou.

#### **Article 1 : Financement**

Les travaux faisant l'objet de cet appel d'offres seront financés sur les fonds de la coopération espagnole (AECID).

#### **Article 2. Participation**

L'appel d'offres est ouvert uniquement aux fournisseurs qualifiés pour l'exécution de ce marché.

#### **Article 3 : Consultation ou Retrait du dossier.**

Le dossier d'appel d'offres, peut être consulté **gratuitement** ou retiré contre le paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de 200.000 à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances**

**Ilot V B33 - B.P : 5193 Nouakchott - Mauritanie - Tel : 222 45 29 41 88 -**

**Fax : 222 45 29 73 04 - E mail : [contact@cmsef.mr](mailto:contact@cmsef.mr) – site web : [www.cmsef.mr](http://www.cmsef.mr)**

#### **Article 4 : Remise des offres.**

Les soumissions en langue française, composées comme indiqué dans le dossier d'appel d'offres, doivent être remises en un (1) original et trois (3) copies marquées comme telles au plus tard le mercredi 17 Juin 2015 à 12 heures TU à l'adresse indiquée à l'article précédent. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires le mercredi 17 Juin 2015 à 12 heures TU dans la salle de réunion au rez de chaussée du siège de la Commission sis à l'Ilot V B33 Nouakchott.

*L'attention les candidats est attirée sur le fait que les offres qui contiennent des irrégularités vis-à-vis des Administrations ou des mentions fausses seront transférées aux structures concernées en vue de la prise des mesures disciplinaires qui s'imposent.*

Cet avis de même que tous les actes et décisions en rapport avec ce dossier seront publiés sur le site de la Commission et affichés devant son siège.

**Moctar Ould Ahmed Ould Bouceif**



**7 8 MAI 2015**